

tenue sous la présidence de Monsieur SOUTEYRAND, assisté(e)
de Madame BAYADA et Madame LESIMPLE, Conseillères
En présence de Monsieur CHEVILLARD, Rapporteur public
Madame FARELL, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2505942	RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté préfectoral n°DDTM-SAFEB-2025-08 du 11 juin 2025 accordant à la ferme du Savonnet une autorisation de défrichement pour un projet de parc photovoltaïque sur la commune d'Esperaza	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	ASSO AIDE INITIATIVE RESPECT ENVIRONNEMENT	Mme L
Défendeur	PREFECTURE DE L'AUDE LA FERME SOLAIRE DU SAVONNET	CABINET GOSSEMENT AVOCATS
02)	DOSSIER N° 2403399	RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE
Titre de l'affaire	Condamnation de la commune de Carcassonne à payer à l'association Carcassonne Olympique une somme de 1 585 041 euros au titre des conséquences de la résiliation anticipée de la convention d'occupation des locaux du centre Omnisports.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	CARCASSONNE OLYMPIQUE	SCP PHILIPPE SENMARTIN ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CARCASSONNE	RICHER ET ASSOCIES
03)	DOSSIER N° 2402922	RAPPORTEURE: Madame Adrienne BAYADA
Titre de l'affaire	REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR LA SOCIETE CAMPOTEL L'AFFENAGE DU FAIT DE LA RESILIATION UNILATERALE DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU SITE DU CAMPOTEL CONCUE AVEC LA COMMUNE DE LE POUGET	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIETE CAMPOTEL L AFFENAGE	SCP CGCB & ASSOCIES (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE LE POUGET	Maître CRAPART Laurent (Cour)

10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2305008	RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE
Titre de l'affaire	ANNULATION DE LA DECISION IMPLICITE DE REJET DE LA COMMUNE DE FLEURY D'AUDE OPPOSEE A LA DEMANDE DE LA SAS GROUPE ROUQUETTE TENDANT AU REGLEMENT DE FACTURES RELATIVES A LA REPARATION D'UN TRACTEUR	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SAS GROUPE ROUQUETTE	DE MARION-GAJA-LAVOYE-CLAIN
Défendeur	COMMUNE DE FLEURY D'AUDE	SELARL AMPLITUDE AVOCATS
07)	DOSSIER N° 2401887	RAPPORTEURE: Madame Adrienne BAYADA
Titre de l'affaire	Annulation de la décision en date du 23/01/24 de France Agrimer à l'encontre de M. V.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur V	SCP VIAL-PECH DE LACLAUSE-ESCALE-KNOEPFFLER
Défendeur	ETABLISSEMENT NATIONAL FRANCEAGRIMER	directeur
08)	DOSSIER N° 2402708	RAPPORTEURE: Madame Adrienne BAYADA
Titre de l'affaire	ANNULATION DE LA DELIBERATION DE L'ASA DES CANAUX DU VERNET ET PIA REFUSANT A MME P L'INSTALLATION D'UNE TERRASSE ATTENANTE A SA MAISON D'HABITATION SITUEE AU 2 AVENUE DE RIVESALTES A PIA	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame P	Maître SORIANO Wendy (Cour)
Défendeur	ASA DES CANAUX DE VERNET & PIA	Maître BONNET Frédéric (Cour)

10 heures 00

09)	DOSSIER N° 2402154	RAPPORTEURE: Madame Adrienne BAYADA
-----	--------------------	-------------------------------------

Titre de l'affaire RECOURS TENDANT A ENJOINDRE A LA COMMUNE DE CODALET DE PROCEDER AUX TRAVAUX NECESSAIRES POUR METTRE FIN AUX DESORDRES SUBIS PAR M. G A LA SUITE DE L'EBOULEMENT DE MURS DE SOUTENEMENT QUI S'EFFONDRENT SUR LA VOIE PUBLIQUE ET SUR SA PRORPIETE ET REPARATION DU PREJUDICE Y AFFERENT

Nom des parties

Demandeur Monsieur G

Défendeur COMMUNE DE CODALET

Représentants des parties

Maître AMADEI Jean-Pierre

Maître BONNET Frédéric (Cour)

Arrêté le 24/02/2026

Le vice-président du tribunal